

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10464**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Activités sportives Spécialité :

Animation, gestion et organisation des Activités Physiques et Sportives : Activités aquatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

335p Direction des centres de loisirs ou culturels, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Ce professionnel possède **une double compétence professionnelle** nécessaire à l'exercice des métiers liés aux activités aquatiques (**fonctions d'animateur ou d'enseignant** sur les lieux de pratiques, **fonctions de gestionnaire de structures aquatiques** et de baignades en piscine ou en plein air).

#### Dans le domaine de l'encadrement :

- il conçoit et met en place au sein de structures particulières des actions pédagogiques répondant à la diversité des demandes locales,
- il assure l'enseignement de la natation à des publics divers: scolaires, bébés nageurs, femmes enceintes, troisième âge, personnes handicapées, etc,
- il anime des structures autour de projet de loisir,
- il coordonne les équipes d'intervenants.

#### Dans le domaine managérial :

- il coordonne les actions des personnes et les affectations des équipements,
- il assure la gestion des différents types d'entreprises et adapte les principes de gestion à l'établissement d'exercice,
- il travaille en concertation avec différentes structures.

#### Compétences ou capacités attestées :

Il maîtrise les politiques sociales, les caractéristiques des institutions et des professionnels concernés par l'enseignement et l'animation de la natation, tant en milieu naturel qu'en structure aquatique.

Il adapte les pratiques didactiques et pédagogiques des activités de la natation en fonction des publics et de leurs difficultés.

Il applique les principes de gestion et de management en relation avec les tutelles.

Il veille au respect des normes d'hygiène et la sécurité des lieux de bains.

Il réalise aisément un sauvetage en milieu aquatique (réussite aux épreuves techniques prévues par l'arrêté du 15 mars 2010).

Il a une bonne maîtrise de la relation avec le public, en particulier dans l'aspect difficile que lui impose sa mission consistant à la fois à faire respecter le règlement et être un conseiller et/ou un animateur pédagogique.

Il assure une relation constante entre la structure et les élus, ou les responsables administratifs de la structure.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteurs d'activité

Structures sportives publiques ou privées spécialisées dans le domaine aquatique.

#### Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de :

- Chef de bassin (prestataire de service et, responsable de l'animation, coordonnateur d'activités, gestionnaire de ressources humaines)
- Responsable d'un établissement (prestataire de service et, organisation et gestion de l'exploitation et des équipements)
- Animateur supérieur polyvalent
- Directeur de service
- Exploitant à titre privé

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

En formation initiale :

Titulaires d'une Licence 2 STAPS et, titulaires du BNSSA

Titulaires d'un diplôme à BAC +2 : DUT, BTS, Licence 2 ou un équivalent attestant de qualifications en animation ou en gestion et, titulaires du BNSSA

En formation continue :

Validation des acquis de l'expérience (étude de dossier et entretien individuel) par la commission de validation des acquis de l'UFRSTAPS, commission composée d'universitaires et de professionnels.

Personnes particulièrement intéressées par ce dispositif :

Titulaires, au minimum, d'un diplôme de niveau IV relatif aux activités aquatiques, justifiant d'un niveau de sécurité et de sauvetage, au moins équivalent au BNSSA et, ayant validés des expériences professionnelles (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE)

Titulaires, au minimum, d'un diplôme de niveau IV relatif aux activités physiques et sportives, justifiant d'un niveau de sécurité et de sauvetage, au moins équivalent au BNSSA et, ayant validés des expériences professionnelles (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE) dans le domaine des activités aquatiques.

### Descriptif composants certification :

UE 1 Connaissance des milieux et des interventions 7 ECTS

UE 2 Pratique professionnelle 7 ECTS

UE 3 Contexte institutionnel 7 ECTS

UE 4 Techniques de communication 4 ECTS

UE 5 Introduction au projet tuteuré 5 ECTS

UE 6 Sécurité et sauvetage en milieu aquatique 5 ECTS

UE 7 Spécialisation dans les domaines de l'encadrement et du développement des pratiques 5 ECTS

UE 8 Projet tutoré 8 ECTS

UE 9 Stage 12 ECTS

### Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnel (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

### Référence du décret général :

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Licences professionnelles : Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

### Références autres :

Licence professionnelle: arrêté du 20/09/2012

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

Insertions constatées (enquête de 2014 sur les diplômés de la promotion 2012) : 30 mois après l'obtention de la certification, 60% des diplômés répondants de ce master occupent un poste de cadre, et 40% un poste de technicien ou d'agent de maîtrise. Parmi les diplômés à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire ceux n'étant pas déjà en poste avant l'obtention du diplôme, 43% se sont insérés sur le marché de l'emploi dans un délai inférieur ou égal à 6 mois.

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-nantes.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR STAPS - 25 bis boulevard Guy Mollet BP 72206 - 44322 Nantes Cedex 3

**Historique de la certification :**

Ouverture en 2008